



Procès-verbal Assemblée Générale de l'ASL du Domaine de l'Étang du 22 mars 2013

- Ouverture de l'AG à 20h 30 salle Victor Hugo à Avrillé
- Présence de 33 membres de l'ASL + 10 pouvoirs

Jacques LAOUE, président de l'ASL, souhaite la bienvenue aux participants, présente les membres du Conseil d'administration et l'ordre du jour de l'AG.

Bilan des activités 2012 et projets pour 2013 (par Jacques LAOUE, président et Jean NAGY, vice président)

- La journée des voisins fut un réel succès avec cinq points de festivité dans le domaine.

2013 : Elle est programmée le vendredi 31 mai.

- Le Salon des Talents Avrillais en partenariat avec la mairie depuis 8 ans s'est déroulé du 16 septembre au 26 octobre; participation active de l'ASL au niveau de la réalisation des supports de communication et de l'accrochage des oeuvres (une centaine). 3 habitants du Domaine ont présenté des oeuvres (tableaux et sculptures en pâte à sel). A cette manifestation la ville d'Avrillé a adjoint une journée autour de l'écriture avec la participation d'une dizaine d'écrivains.

2013 : Il est programmé soit en novembre 2013, soit en janvier 2014.

- Le tournoi de pétanque a eu lieu le 30 septembre et fut un succès avec une trentaine de participants. Chaque participant est reparti avec un lot. Un bon niveau de jeu.

2013 : Il est programmé en 2013 le dimanche 29 septembre.

- La chasse au trésor "à la recherche de l'œuf d'or", prévue le 28 avril, n'a pas eu lieu faute de participants et aussi à cause d'un temps très pluvieux.

2013 : Cette activité est reportée au 1er juin 2013 et sera intitulée différemment.

- La soirée "d'observation astronomique" prévue au printemps 2012 n'a pu avoir lieu à cause du mauvais temps et a été reportée en 2013.

2013 : Ainsi, pour éviter les aléas de la météo, une animation astronomique « planétarium », en salle, a été organisée le 19 janvier dernier au Chêne Fournier. 50 enfants et adultes, lors de 3 séances successives, ont assisté dans le planétarium mobile (dôme gonflable) de l'association Maine Sciences de Sablé à une projection commentée sur les étoiles, le système solaire, et les principales curiosités célestes. Une belle réussite.

Sous réserve de la météo, une nouvelle soirée d'observation astronomique est prévue en décembre 2013, les longues nuits d'hiver, lorsque l'atmosphère est calme, étant les plus propices à l'observation du ciel.

- En projet pour 2013 : une animation (dîner-spectacle) pour fêter les 20 ans de l'ASL au cours du dernier trimestre.

Rapport financier (par Alain DENIS, trésorier)

1- Rapport financier général

Le détail du rapport financier est en annexe.

- Fin 2012, l'ASL dispose de 28892.82 € (avec correction du placement VARIUS).

- Pour 2012, les recettes sont de 419.95 €, les dépenses de 205.86 € d'où un solde positif de l'exercice 2012 de 214.09 €.

Remarques du trésorier :

- . en 2012, pas de dépense d'assurance au bilan, les primes ayant été honorées en décembre 2011 et en janvier 2013
- . pas de dépenses pour les terrains de tennis, l'entretien ayant été assuré par des bénévoles de l'ASL
- . le relevé des placements financiers est arrivé en retard d'où l'oubli de sa valorisation au 31/12/2012 soit un montant de 11460 € et non 10800 € comme précisé sur le document projeté. Ce VARIUS capitalise les intérêts et donc ne les verse pas, à la différence des précédents
- . le livret de la Caisse d'Epargne va être clos en 2013. Les démarches sont en cours.

2- Budget prévisionnel 2013

Il est de 5670 € (après correctif sur la dépense du planétarium oublié sur le projet); l'augmentation par rapport à 2012 est essentiellement due à une prévision de 3000 € pour couvrir les frais de l'animation pour fêter les 20 ans de l'ASL.

Remarques du trésorier :

- . pour l'activité "planétarium" 224 € n'ont pas été pris en compte, il faut les ajouter aux dépenses
- . le montant de l'assurance est élevée, une démarche est envisagée pour changer le contrat voire d'assureur
- . les 3000 € prévus pour les 20 ans de l'ASL sont soumis à discussion. Pour les 10 ans de l'ASL, la somme dépensée était de 2500€.

A propos des de terrains de tennis

- Remarques du Président:

- . il rappelle que l'entretien est fait sur la base du volontariat et non par une entreprise extérieure
- . par ailleurs, une réserve financière est constituée pour faire face le cas échéant à leur rénovation; elle ne doit pas trop diminuer car l'ASL ne demandant pas de cotisation annuelle aux propriétaires ne pourrait faire face à une dépense de rénovation estimée à 35000 €. Cette dépense nécessiterait de faire appel à un syndic professionnel pour collecter l'argent car il sera difficile pour un conseil bénévole de récupérer les cotisations auprès des propriétaires
- . cette année les terrains ont beaucoup de mousse à cause d'un hiver particulièrement pluvieux; l'opération d'entretien par les bénévoles se fera en avril
- . les filets seront à changer dans un proche avenir, peut être pas en 2013 mais certainement en 2014.

- Remarques dans l'Assemblée

- . le mauvais état des terrains, voire son aspect "d'abandon", nécessiterait des travaux de remise en état ; la question du financement est posée et en particulier celle de demande d'une cotisation annuelle aux propriétaires (une somme de l'ordre de 20 € est avancée); le débat reste ouvert
- . la solution d'un syndic professionnel pour gérer les terrains de tennis semble trop onéreuse.

3- Rapport du vérificateur aux comptes (par Jean NAGY)

Il a pu consulter tous les documents utiles à cette vérification et a obtenu réponse à toutes ses questions de la part du trésorier. Il certifie que les comptes, tels que présentés par celui-ci devant l'AG, sont sincères et reflètent fidèlement la situation financière de l'ASL.

🚩 Le quitus au conseil

- Quitus à l'unanimité pour le budget et le rapport d'activités de 2012.
- Quitus pour le budget prévisionnel 2013 avec une voix contre portant sur la somme allouée à l'animation envisagée pour les 20 ans de l'ASL; l'intervenant préférerait que cette somme soit attribuée à la réfection des terrains de tennis.

Cependant la plupart des personnes présentes approuvent l'idée de fêter les 20 ans de l'ASL (remotivation des habitants, favoriser la participation, confiance dans l'ASL pour dépenser au plus juste); ce projet est donc maintenu.

L'environnement du Domaine de l'Etang

Plusieurs points ont été abordés :

- L'entreprise Bonna Sabla est conforme à la législation concernant l'émergence de bruit due à son activité. La direction a été rencontrée à plusieurs reprises par l'ASL et la mairie; elle est consciente des bruits engendrés et était prête à étudier différentes solutions pour y remédier; la conjoncture économique fait que l'activité de l'entreprise est aujourd'hui réduite et dans ces conditions il n'est plus question d'investir à court terme dans un projet anti bruit.
- L'entreprise Arca Chudeau qui traite de la ferraille a obtenu de la part de la préfecture un avis favorable daté du 26 février 2013 pour une extension de son terrain et la création d'une activité de démantèlement de véhicules. Le conseil municipal d'Avrillé avait émis à l'unanimité un avis défavorable à cette extension; cependant la zone d'activités des Landes où est située l'entreprise est gérée par Loire Métropole. Lors d'une rencontre avec la mairie le directeur s'est dit prêt à recevoir les personnes intéressées par une visite du site et une explication de son fonctionnement.
- L'entreprise AFM, actuellement située dans le centre d'Avrillé doit déménager pour s'installer dans la zone des Landes; une enquête publique sera ouverte; l'ASL reste vigilante sur ce dossier.
- L'ASL a demandé à la mairie à ce que la police municipale passe après 18h dans les quartiers; cela semble possible dans la mesure où son effectif passe de 3 à 7 policiers.
- L'ASL avait entrepris une démarche auprès du Conseil Général pour prolonger sur la 4 voies la limitation de vitesse à 90 km/h au delà de la zone des Landes ; c'est chose faite.

Renouvellement des membres du CA

- Membres arrivant en fin de mandat : Michel LAGORGETTE, Jean Claude DERIVERY, Catherine LAOUE
- Membres en arrêt de mandat : Pascal DAVEAUX, Fabienne DAVEAUX
- Membres candidats : Jean Claude DERIVERY (se représente), Liliane CAIX, Jean Luc HERVE

Le Président remercie les personnes qui quittent le conseil pour leur contribution passée et souhaite la bienvenue aux deux nouveaux membres.

Le nouveau conseil sera donc composé de 14 membres en 2013.

Questions diverses

Le Président invite l'assemblée à faire remonter les problèmes; des questions et remarques ont été formulées par courriel et courrier.

Différents problèmes ont été soulevés :

- La non taille des haies sur le domaine public ainsi que la présence d'arbustes épineux.
Réponse : cette question a été posée lors de la visite du quartier avec la mairie; la gestion "écologique" des espaces verts rend moins fréquente la taille des haies ainsi que la tonte des pelouses. Une relance sera faite auprès de la mairie en vue de coupe printanière.
- Le devenir du projet d'un passage piéton à la hauteur du carrefour Renoir/Césanne.
Réponse : ce projet est suspendu pour l'instant faute de budget municipal; cependant il n'est pas abandonné; l'ASL s'engage à suivre ce dossier.
- Retour sur la budgétisation de 3000 € pour fêter les 20 ans de l'ASL.
Réponse : ce montant n'est qu'estimatif ; il correspondra à une participation aux frais .
- L'augmentation des dégradations matérielles dans le domaine; que peut faire l'ASL ?
Réponse : l'ASL en est consciente mais n'a aucun pouvoir en la matière; porter plainte individuellement est la meilleure démarche. La suppression partielle de l'éclairage nocturne ne semble pas être mis en cause, certains actes se sont déroulés dans une zone éclairée. Cependant, le Président rappelle que le Domaine reste un lotissement où il fait bon vivre.

- Les nuisances sonores occasionnées par les tondeuses en dehors des horaires règlementés.
Réponse : l'ASL s'engage comme elle le fait tous les ans à communiquer sur son site et dans le Canard de l'Etang les plages horaires autorisées.
- Le stationnement sur les trottoirs et la faible utilisation des parkings communs.
Réponse : rappel de la non autorisation du stationnement sur les trottoirs.
- La dégradation de l'état de la rue W. Turner.
Réponse : pas de budget au niveau de la mairie pour l'instant car l'affaissement de la chaussée de cette rue est structurel et nécessite donc une reprise totale du revêtement.
- Annonce par Bruno Chanteau du déploiement (phase 1) par l'opérateur Orange de la fibre optique dans le Domaine de l'Etang au cours de 2013; les différents opérateurs contacteront les habitants pour les abonnements en fin d'année. En 2018, tout Avrillé sera couvert. Ce déploiement ne nécessite pas de travaux dans les rues.

A 22h30, le Président lève la séance en remerciant les participants pour leur contribution et les invite à prendre le pot de l'amitié.